

Les subsides

Dans le peu de temps où les progressistes-conservateurs ont été au pouvoir, ils n'ont pas fait preuve d'une politique bien différente envers les pêcheurs. Le taux bancaire a augmenté quatre fois sous le ministre des Finances du gouvernement progressiste-conservateur. La politique alors en vigueur consistait à laisser l'industrie se débattre sous le fardeau de taux d'intérêt élevés. Les difficultés n'ont fait que s'aggraver quand les libéraux ont été reportés au pouvoir. Il n'y a guère de différence entre la politique des prix énergétiques des libéraux et celle des conservateurs en ce qui concerne le coût, pour les pêcheurs, d'exercer leur profession. La perspective d'un nouveau gouvernement n'est pas tellement réjouissante pour les pêcheurs.

Cela fait des années que l'on parle dans la province de la situation des pêches de la Colombie-Britannique. Nous sommes déçus de voir que le gouvernement a mis si longtemps à donner suite au rapport Pearse, qui avait été déposé il y a bien plus d'un an. Bon nombre des recommandations contenues dans ce rapport allaient tout à fait à l'encontre des désirs de l'industrie de la pêche. On reconnaissait donc qu'il fallait apporter des changements.

J'ai reçu ce matin un télégramme de M. Erik Larsen, maire de la charmante localité de Ucluelet sur la côte du Pacifique. Ce télégramme résume les questions qui préoccupent le Nouveau parti démocratique en ce qui concerne la politique des pêches et les changements à y apporter:

J'ai envoyé aujourd'hui des télégrammes au premier ministre et au ministre des Pêches et des Océans pour leur demander d'examiner les politiques actuelles et proposées à l'égard de l'industrie de la pêche de concert avec l'industrie et les localités en cause. Le fait de confier la ressource au secteur privé, la suspension du programme de mise en valeur des salmonidés, un programme de rachat obligatoire plutôt que volontaire, l'impossibilité d'empêcher d'autres pays de piller nos ressources et le projet d'exploitation systématique des stocks ne peuvent qu'entraîner la ruine économique de Ucluelet et de bien d'autres localités côtières qui comptent pour vivre sur l'industrie de la pêche. Cela donnera lieu à une augmentation massive du nombre de chômeurs et à un véritable bouleversement social. Nous vous exhortons à prendre toutes les mesures possibles pour que le gouvernement réfléchisse davantage à ces facteurs avant de mettre en œuvre de nouvelles politiques.

Cela résume bien ce qui inquiète beaucoup d'habitants de la Colombie-Britannique, qu'ils soient pêcheurs ou ouvriers des conserveries, ou simplement qu'ils dépendent de l'industrie de la pêche de leur localité ou des services qui sont fournis à ces localités.

● (1520)

Le ministre a raison de dire que les partis de l'opposition doivent exposer leurs propositions. Nul doute que les électeurs, en prévision des élections de cette année, poseront ces questions. Le Nouveau parti démocratique est certes disposé à énoncer les politiques qu'il a mises au point en collaboration avec les représentants des pêcheurs tant au niveau local qu'au sein des organismes. Nous avons été disposés à assister à toute réunion à laquelle nous étions invités et nous avons certes accueilli à Ottawa les pêcheurs qui voulaient venir faire des démarches. Nous accueillerons volontiers les pêcheurs qui viendront la semaine prochaine.

De toute évidence, il faut maintenir le programme de mise en valeur des salmonidés. Les collectivités côtières ainsi que les principaux centres urbains en Colombie-Britannique comptent sur l'industrie pour créer des emplois et assurer leur prospérité et leur rentabilité. Mais l'industrie doit compter sur des ressources croissantes et non en voie d'épuisement. Le NPD n'a cessé de proposer qu'on maintienne le financement du programme de mise en valeur des salmonidés. De fait, si le gouvernement veut des précisions, nous constatons que la mise en valeur des salmonidés nécessitera des crédits supplémentaires de 200 millions de dollars durant les cinq prochaines années.

Je ferai remarquer au ministre qu'il devrait être inquiet du taux de succès des principaux établissements piscicoles, car les stocks de ces établissements viennent menacer la survie des stocks à l'état sauvage associés à la montaison des poissons provenant de ces établissements. Nous proposons au ministre que les nouveaux changements apportés au programme de mise en valeur des salmonidés visent les petits cours d'eau, les rivières et les estuaires et qu'on s'efforce d'améliorer les stocks de saumon coho et de saumon chinook particulièrement importants pour la pêche à la ligne traînante sur la côte du Pacifique ou dans le golfe et pour la pêche sportive, qui dépend grandement de ces deux espèces.

Un financement accru du programme pour la mise en valeur des salmonidés encouragera non seulement le maintien mais aussi l'accroissement des stocks. Afin d'y parvenir en cette période de dépression qui incite encore davantage les pêcheurs à exploiter cette ressource en augmentant leurs prises pour rembourser leurs hypothèques élevées sur leurs navires et leur maison, nous devons également tenir compte de certains problèmes que pose la mise en application. Le ministre devrait songer sérieusement à en renforcer l'application en Colombie-Britannique non seulement pour la pêche commerciale mais aussi pour la pêche autochtone et la pêche sportive. Si la loi n'est pas bien appliquée, les règlements de pêche risquent d'être enfreints et cela peut mettre en péril les projets de mise en valeur des salmonidés.

Le ministre a fait grand état du processus de consultation. Si le NPD préconise le plus de consultations possible dans ce secteur, nous croyons qu'il est essentiel que le pêcheur commercial, le pêcheur sportif et le pêcheur autochtone de même que les villages côtiers soient représentés au sein des comités consultatifs ou des commissions de gestion. Nous croyons que les activités de ces commissions et de ces comités devraient être examinées publiquement. Il ne suffit plus qu'un groupe consultatif ait des comptes à rendre uniquement au ministre sans qu'aucun compte rendu des consultations ne soit publié et sans que l'on précise ce que souhaitent les habitants de la Colombie-Britannique. Non seulement le public ignore à quel examen se livre le Conseil consultatif mais même certains membres des organismes représentés au sein de ce conseil ignorent ce qui se passe. Les parlementaires bien sûr n'ont pas accès à ces informations.